

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pommes

Question écrite n° 27141

Texte de la question

M. Michel Vergnier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la situation préoccupante des producteurs de fruits et plus particulièrement de la variété des pommes Gala. En effet, le soutien à la grande exportation reste toujours d'actualité et plus que jamais suite à cette année de sécheresse sans précédent qui met en difficulté l'ensemble des producteurs, déjà bien mal en point. La cueillette de pommes de la récolte 2003 va être affectée cette année par la présence de petits calibres dus à la sécheresse et à la canicule. C'est pourquoi il lui demande le maintien d'un dispositif d'appui aux exportations maritimes afin de garantir un certain équilibre du marché et des moyens financiers suffisants pour les producteurs et que des aides exceptionnelles leur soient accordées.

Texte de la réponse

Les caractéristiques particulières des pommes françaises de cette campagne (petit calibre, faible coloration des galas notamment) et la présence plus massive de pommes en provenance de l'hémisphère sud ont suscité l'inquiétude de la filière pour l'écoulement des produits français sur le marché intérieur ou à l'export qui constitue un débouché important. Dès les premières ventes de pommes de la variété Gala, qui inaugurent la campagne pour cette espèce fruitière, alors que des difficultés effectives sont apparues, des réunions de travail avec les professionnels du secteur de la pomme ont été organisées pour anticiper, autant que faire se peut, les difficultés rencontrées. Une première aide de 250 000 euros à été débloquée pour accompagner les projets d'exportation et ce malgré les actuelles contraintes budgétaires. En amont de cette aide débloquée en urgence, le secteur de la pomme ainsi que celui du kiwi ont pu bénéficier d'une aide de la Communauté européenne et de l'État dans le cadre du programme de promotion « Promeurop » 2003-2006. L'aide globale pour ce projet présenté par l'interprofession, de plus de 19,5 millions d'euros sur trois ans, est d'un montant encore jamais atteint. Par ailleurs, la Commission a renouvelé pour trois ans son accord pour le programme Eurofel de promotion de la pomme sur les pays tiers, à hauteur de près de 3 millions d'euros dont 2,1 millions débloqués par les pouvoirs publics. Ce type de soutien à la promotion des produits est de nature à favoriser la consommation et à prévenir les difficultés de marché. Un premier bilan en cours de campagne sera réalisé dans les prochaines semaines afin d'analyser si des difficultés persistent dans ce secteur. D'ores et déjà, en fonction des variétés, on constate une évolution satisfaisante. Les inquiétudes de début de campagne semblent s'atténuer. Il convient toutefois de rester très vigilant sur l'évolution de cette campagne. A plus long terme, une réflexion sur l'accompagnement de l'État sera mise en oeuvre pour aider cette filière particulièrement dynamique à conforter sa politique à l'exportation.

Données clés

Auteur: M. Michel Vergnier

Circonscription: Creuse (1re circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 27141 Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE27141

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 octobre 2003, page 8102 **Réponse publiée le :** 23 mars 2004, page 2281